



VERSAILLES



versailles@sgen.cfdt.fr - 01 40 90 43 31
23 place de l'Iris, 92400 Courbevoie

Déclaration Préalable au CTA du 18 juin 2019

Le rythme effréné des réformes voulues par le pouvoir politique n'épargne pas nos collègues de l'académie à tous les niveaux. Loin de l'arène médiatique, hors du temps de la parole politique, les personnels s'efforcent d'accomplir leurs missions, quelles que soient ces réformes qui se succèdent et qui ne durent souvent qu'un temps, celui de leurs instigateurs qui n'ont pas su construire avec les différentes parties prenantes un changement durable. Les réformes d'aujourd'hui rejoindront celles d'hier avec cette débauche de colères et d'insatisfaction des élèves, des parents et des personnels.

Laissons donc aux commentateurs de l'urgence cette agitation pour nous centrer sur l'essentiel : l'exercice de nos missions. Ce CTA nous en donne l'occasion en nous proposant un bilan social qui pourrait être l'occasion d'une définition des priorités de l'académie, dans les interstices que nous laisse l'injonction ministérielle. Nous souhaitons que toutes les parties prenantes puissent s'en saisir pour apporter des réponses concrètes aux enjeux qui caractérisent l'académie, apporter aux collègues un plus grand pouvoir de vivre. Nous y reviendrons.

Ce CTA se penche aussi sur un enjeu majeur : l'école inclusive. Nous avons pu mesurer la détermination de l'administration à ce sujet lors d'un groupe de travail fructueux. Mais également mettre en évidence le chemin qui reste à parcourir pour que tous les enfants puissent être mis en situation de réussir. Nous saluons les progrès timides qui vont se mettre en place à la rentrée prochaine, grâce à l'engagement des collègues pour faire mieux avec des moyens nouveaux certes significatifs, mais encore si perfectibles.

Nous souhaitons cependant vous alerter au sujet de l'attente dans laquelle se trouvent les collègues aujourd'hui.

La réforme des lycées se double de la mise en place d'une réforme du baccalauréat et d'une transition numérique qui suscite, vous le savez, de nombreuses inquiétudes. A cette étape de l'année, nombreux/ses sont les collègues qui ne savent toujours pas dans quelles conditions ils exerceront leur métier à la rentrée :

- Incertitudes sur la question des modalités d'enseignement, à laquelle ne répond que partiellement l'offre de formation (nouveaux programmes, nouvelles manières d'enseigner...) ;
- Incertitude sur les effets de ces nouvelles modalités sur l'organisation de leur travail et la charge de travail supplémentaire qu'elles ou ils devront accomplir (heures supplémentaires, effets sur les emplois du temps des alignements nécessaires...) ;
- Incertitudes sur l'accompagnement de la mutation numérique introduite par le Conseil régional d'Île-de-France pour des personnels qui ne disposent ni ne maîtrisent pas toutes et tous les outils que tout ou partie de leurs élèves auront entre leurs mains. La dématérialisation des copies d'examen mettent encore l'accent sur l'équipement des collègues ;

- Inquiétudes sur l'orientation au sujet de laquelle le travail doit être renforcé, avec en toile de fond les dysfonctionnements de Parcoursup et des déterminants pas toujours clairement affichés que les élèves doivent prendre en compte pour ne pas se tromper ; mais aussi une transformation du service public d'orientation contre laquelle nos collègues manifestent en ce moment même.

- Inquiétudes sur l'organisation de la vie de lycées qui sera marquée par des périodes d'évaluation beaucoup plus nombreuses et qui vont mettre à rude épreuve le travail de nos administratifs, personnels de direction et d'inspection, mobilisés sur tous les fronts.

Dans le premier degré aussi, les évolutions annoncées des effectifs pour le cycle 2 rendent difficiles les répartitions et arrivent souvent à des situations peu satisfaisantes, même si nous avons confiance dans la capacité d'interprétation des collègues en école ou en circonscription. Nous souhaitons que les attentes en pré-élémentaire sur la mise en place d'une école plus inclusive soient entendues. Nous saluons le dédoublement des grandes sections en REP+. C'est un signe positif pour l'amélioration de la scolarisation des plus fragiles. Mais nous aurions préféré que la logique d'un-e enseignant-e supplémentaire dans chaque école pré-élémentaire soit privilégiée pour mieux s'adapter aux besoins de tou-ttes les élèves et notamment améliorer les conditions d'accueil des plus jeunes.

Au collège, on s'achemine vers une deuxième modification du brevet après la remise en cause de la réforme du collège. Il n'y a décidément plus de repères pour personne dans cette agitation incessante et désordonnée.

Nous espérons aussi que la volonté d'accompagner davantage la difficile entrée dans le métier, tant sur le plan des formations que de l'action sociale, pourra améliorer le sort des collègues que l'académie accueille en si grand nombre et avec des conditions salariales si décevantes.

Pour terminer, nous voulons revenir sur la coopération entre les trois académies de la Région Île-de-France. Plusieurs CTA ont été saisis d'une accélération du calendrier de fusions auxquelles on disait avoir pourtant renoncé. Avec parfois même convocation de CTA commun aux académies rapprochées. Nous demandons à ce que ces projets soient clairement précisés au CTA.

Les femmes et les hommes qui travaillent pour l'éducation sont une richesse pour la Nation. Une richesse qu'il faut savoir faire fructifier. Les organisations syndicales contribuent à favoriser par leur mobilisation la réussite de nos missions. Ce n'est pas en les privant de certaines de leurs prérogatives que cette richesse prospérera. Jean Jaurès écrivait en 1910 : « On n'enseigne pas ce que l'on veut ; je dirai même que l'on n'enseigne pas ce que l'on sait ou ce que l'on croit savoir : on n'enseigne et on ne peut enseigner que ce que l'on est ». Vous avez, Mme la Rectrice, la responsabilité de renforcer les personnels pour leur permettre de faire grandir les enfants qui leur sont confiés.